



Montréal, le 14 février 2005

Par courrier

Madame Suzanne Touchette
7805, Niagara, app. 3
Brossard (Québec) J4Y 2N3

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception de la lettre que vous transmettiez à monsieur Mario Thibodeau, préposé aux renseignements téléphoniques de la Régie de l'énergie, relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/jm

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

SECRETARIAT

11 FEV. 2005

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Monsieur Mario Thibodeau
Régie de l'Énergie
800 Pl. Victoria, Tour de la Bourse
2^e étage, Bureau 2.55
Montréal Qc H4Z 1A2

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur

En tant que *citoyenne*, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que *citoyenne*, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

S. Touchette

Suzanne Touchette
2805 Niagara App. 3
BRASSARD, Qc J4Y2N3

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc. H4Z 1A2
Fax. : (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

6734, boul. Monk
Montréal, Qc, H4E 3J1
Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca

Madame Fatime Houda-Pépin
7005 Taschereau, Bureau 254
BRASSARD, Qc J4Z1A7